

FICHE SIGNALÉTIQUE

Pays du Calaisis

Consultable sur www.sigale.nordpasdecals.fr

Le Pays a été reconnu le 7 décembre 2004 et comporte 63 communes au 1er janvier 2007. Le pays est composé de la Communauté d'agglomération du Calaisis et de 4 communautés de communes : la CC du Sud Ouest du Calaisis, la CC des trois Pays, la CC de la région d'Ardres et de la Vallée de la Hem et la CC de la région d'Audruicq.

1. Profil Territoire

Un pôle urbain dense et un arrière pays plus diffus.

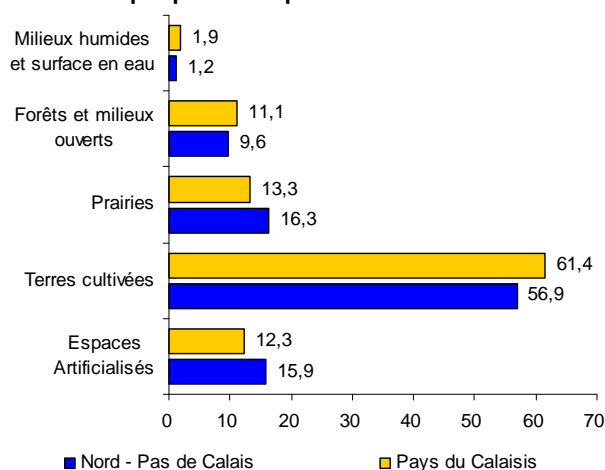
Avec une densité moyenne de 235 habitants par km², le pays est globalement moins densément peuplé que la région (324 hab./km²). Les espaces artificialisés sont ainsi moins nombreux qu'en région (12,3% contre 15,9%). Ces moyennes masquent de grandes disparités : le pays est composé d'un pôle urbain très dense autour de Calais (757 hab./km²) et d'un espace périurbain plus diffus (103 hab./km²). Cet arrière pays se situe majoritairement sous l'influence du pôle de Calais. Toutefois, les communes du sud et de l'ouest sont également sous l'influence des pôles de Saint-Omer et de Dunkerque.

Un niveau d'équipement proche de la région.

En 2008, le pays du Calaisis a un niveau d'équipements de services aux particuliers ou de commerce proche de la moyenne régionale. Seuls les équipements de niveau supérieur sont un peu moins nombreux avec 11

équipements pour 10 000 habitants contre 14 en région. Si les équipements supérieurs sont concentrés sur Calais, le pays dispose également de plusieurs pôles de services intermédiaires comme Guînes ou Audruicq.

Graphique : Occupation du sol en 2005



Source : Sigale, Région Nord - Pas de Calais

2. Profil Fiscal

Une plus faible mobilisation de la richesse fiscale.

En 2006, le produit fiscal est de 911 € par habitants contre 982 €/hab. en région. Cet écart s'explique par une plus faible mobilisation de la richesse fiscale du territoire qu'en région. En appliquant les taux moyens d'imposition pour des communes de même taille, la richesse fiscale ainsi obtenue est supérieure à la moyenne régionale (534 €/hab. contre 506 €/hab.). Cette richesse est toutefois moins fortement mobilisée qu'en région : le

coefficient de mobilisation est de 0,93 contre 1,25 en région.

La taxe professionnelle représente 56,5% des produits votés.

Comme pour l'ensemble du Nord - Pas de Calais, la taxe professionnelle représente plus de la moitié du produit fiscal (56,5% contre 54,5% en région). Le poids de la taxe d'habitation est comparable à la région (19,0% contre 19,6%) tandis que la taxe sur le foncier pèse moins dans le produit total (23,2% contre 25,0%).

3. Profil Population

En 2006, 158 455 habitants.

Au 1^{er} janvier 2006, la population légale du pays du Calaisis s'élève à 158 455 habitants soit 3,9% de la population régionale. La commune de Calais concentre à elle-seule près de la moitié de la population du pays (74 900 habitants). Marck, la deuxième plus grande commune ne compte que 9 100 habitants. Le pays du Calaisis comprend également 6 communes dont la population est comprise entre 4 000 et 6 000 habitants : Coulogne, Oye-Plage, Guînes, Audruicq, Sangatte et Ardres.

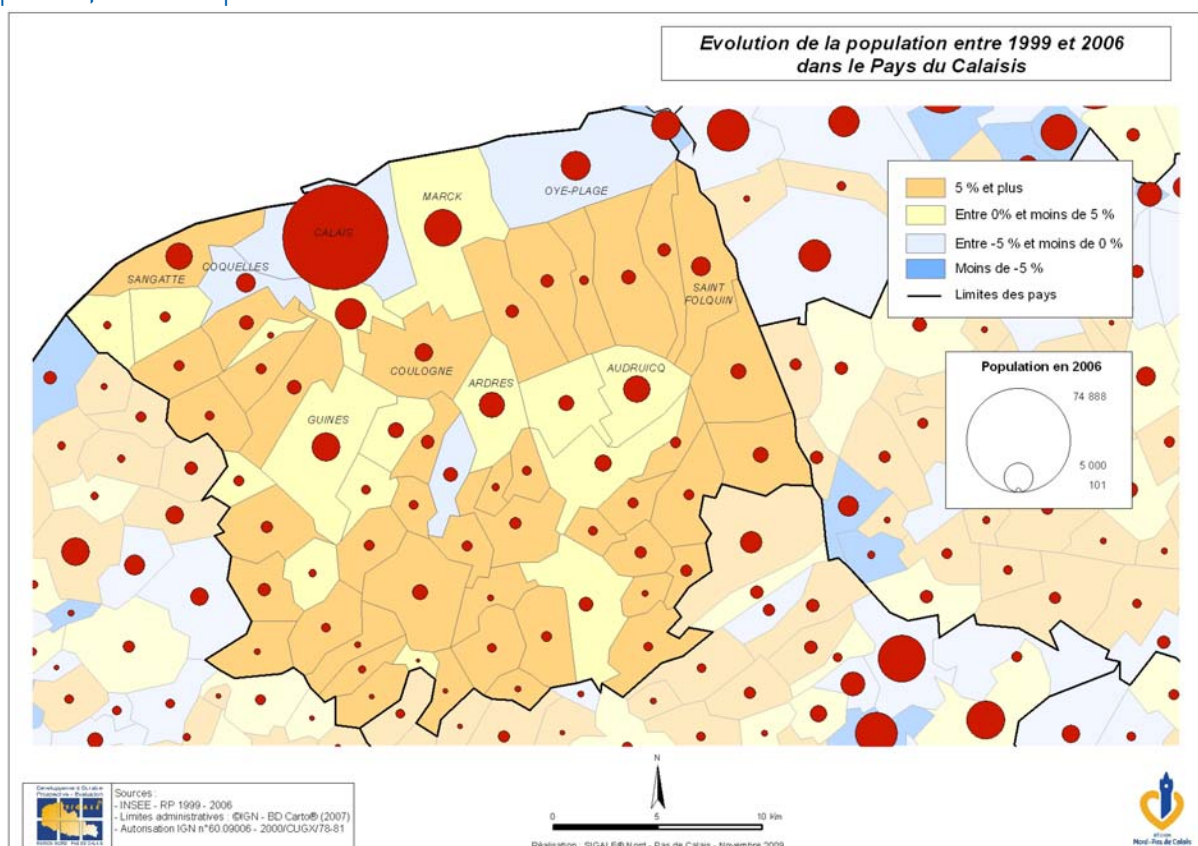
Une croissance de la population en dehors de la ville de Calais.

Depuis 1975, la croissance de la population est plus rapide dans le Calaisis que dans l'ensemble de la région. Cette croissance a toutefois diminué progressivement passant de +0,7% par an entre 1975 et 1982 et +0,2% par an entre 1999 et 2006. Sur cette dernière période, Calais a perdu des habitants tandis

que la population a augmenté dans presque toutes les communes du Calaisis. Seules 3 communes dont Coquelles et Oye-Plage ont perdu des habitants. A l'inverse, de nombreuses communes périurbaines ont enregistré une croissance de population supérieure à 5% entre 1999 et 2006.

Le solde naturel élevé compense le déficit migratoire.

Si la hausse de la population a été plus importante dans le Calaisis que dans le reste de la région entre 1999 et 2006, c'est uniquement en raison d'un meilleur solde naturel. En effet, au cours de cette période, le déficit migratoire est quasiment identique à la moyenne régionale (-0,45%/an contre -0,43%). Le solde naturel traduisant le nombre plus élevé de naissances que de décès est lui nettement supérieur à la moyenne régionale (+0,64% contre +0,49%).



4. Profil des Habitants

Une population plus jeune qu'en moyenne régionale.

Le pays du Calaisis se caractérise par un poids plus important des moins de 20 ans : en 2006, ils représentent 29,1% de la population contre 27,6% en région. La tranche d'âge des 20 – 29 ans est par contre sous-représentée en raison de départs plus nombreux que les arrivées pour ces tranches d'âge. Les personnes ayant 60 ans ou plus sont quant à elles moins nombreuses : elles ne représentent que 16,9% de la population du pays du Calaisis contre 18,5% de la population régionale.

Moins de cadres qu'en moyenne régionale parmi les actifs résidents.

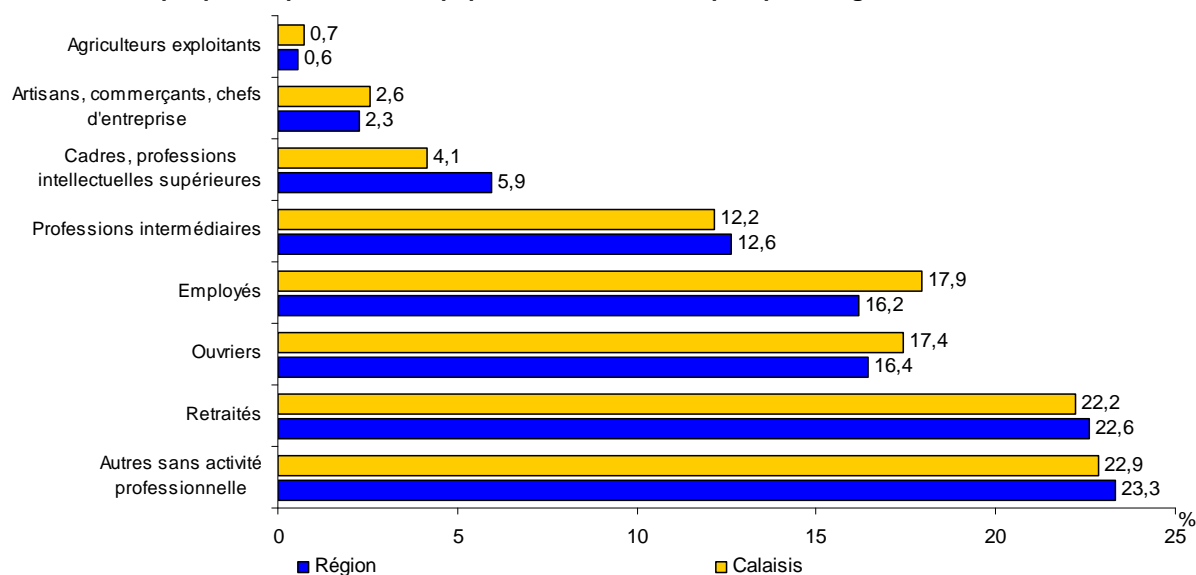
Parmi les personnes de plus de 15 ans, les cadres sont moins nombreux à résider dans le pays du Calaisis que dans l'ensemble du Nord – Pas de Calais (4,1% contre 5,9%). De même, les professions intermédiaires habitant le pays ont un poids assez proche de la moyenne régionale (12,2% contre 12,6%). A l'inverse, les employés (17,9%) et les ouvriers (17,4%) sont proportionnellement plus nombreux à résider dans le pays que dans l'ensemble du Nord – Pas de Calais. La part des personnes sans

activité professionnelle, retraitées ou non, est quant à elle assez proche de la moyenne régionale.

Les allocataires de minima sociaux sont concentrés dans la CA du Calaisis.

En 2007, près de 7 800 habitants du pays du Calaisis sont allocataires d'un minimum social (RMI, API, AAH). Ces allocataires représentent 4,9% de la population du Calaisis soit un poids proche de la moyenne régionale (4,8%). Cette valeur moyenne masque toutefois d'importantes disparités avec en particulier une concentration des difficultés au sein de la CA du Calaisis. Ainsi, 80% des allocataires de minima sociaux du pays vivent dans la communauté d'agglomération alors que la population de l'EPCI ne représente que 62% de la population totale du pays. Au sein de cette communauté d'agglomération, les allocataires de la CAF sont également plus nombreux à dépendre des prestations sociales : pour 27,3% d'entre eux, leurs revenus dépendent à plus de 75% d'aides de la CAF alors qu'ils sont 23,1% dans le pays du Calaisis et 21,6% dans le Nord – Pas de Calais.

Graphique : Répartition de la population des 15 ans et plus par catégorie sociale en 2006



Source : Insee, recensement de la population

5. Profil IDH4 (Déclinaison communale de l'Indice de Développement Humain)

Des difficultés concentrées à Calais et dans la CC des Trois Pays.

Les valeurs des trois indicateurs composant l'IDH4 sont assez proches entre le pays du Calaisis et la moyenne régionale. Seul, le revenu est légèrement plus faible qu'en moyenne régionale. Toutefois, la situation est très différente d'une commune à l'autre. Ainsi, la valeur de la déclinaison communale de l'indice de développement humain (IDH4) est inférieure à la moyenne régionale (0,509) dans la ville de Calais et dans l'ensemble de la communauté de communes des Trois Pays. A l'inverse, l'IDH4 est supérieur à 0,6 dans l'ensemble du littoral calaisien hors Calais traduisant de meilleures conditions de vie.

Un revenu médian inférieur à la moyenne régionale.

En 2007, le revenu médian par unité de consommation est de 14 478 € par an dans le pays soit 700 € de moins que dans le Nord - Pas de Calais. Cet écart s'explique surtout par un niveau de revenu plus faible dans la communauté d'agglomération et dans la CC des Trois Pays tandis que le revenu médian est supérieur à la valeur régionale dans les autres

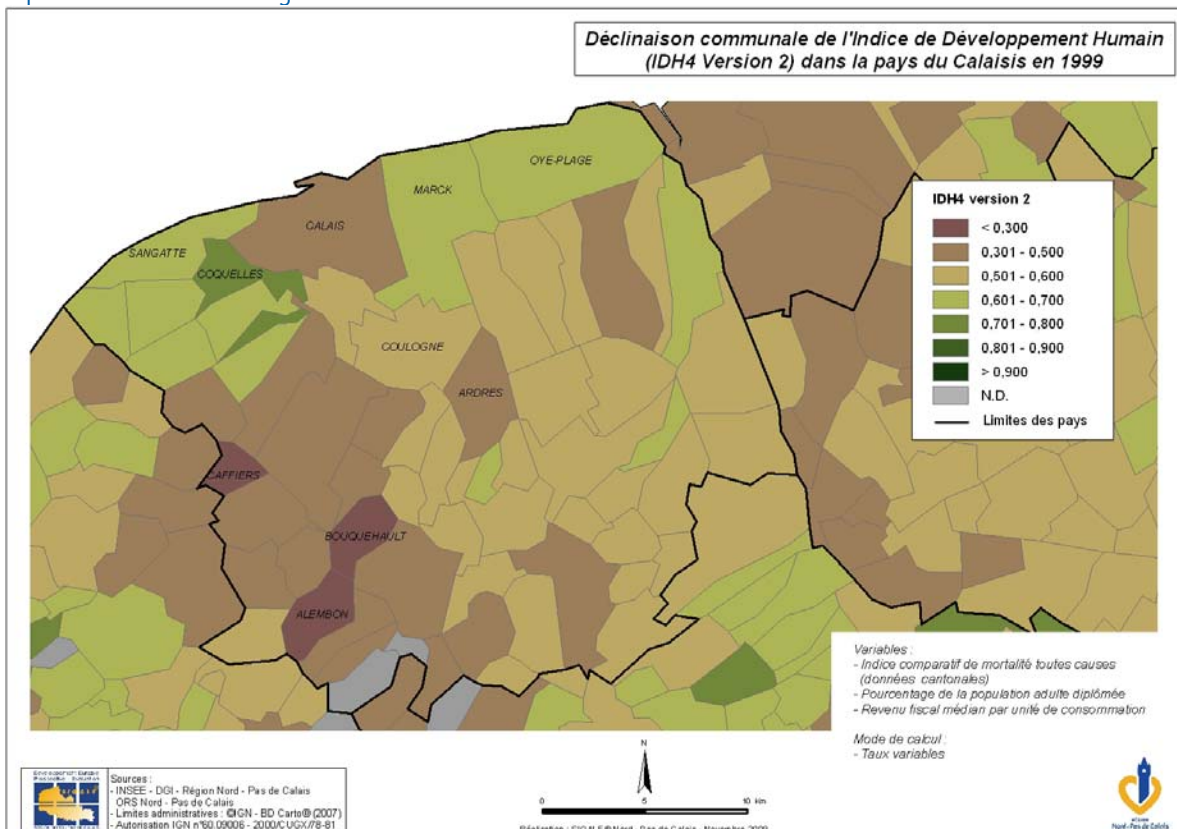
territoires du pays. L'ensemble du pays se caractérise par un poids plus faible qu'en région des pensions, retraites et rentes dans le revenu (22,1% contre 23,3%) en raison d'une plus faible part de personnes de 60 ans et plus.

Une surmortalité proche de la moyenne régionale.

Dans le pays, l'indice de comparatif de mortalité (ICM) est de 133,5 soit une mortalité supérieure de 33,5% à la moyenne nationale à un âge donné. Pour les femmes, l'ICM est de 116,6 ce qui correspond également à une surmortalité par rapport à la moyenne nationale. Ces niveaux sont toutefois très proche des valeurs régionales.

Moins de diplômés de l'enseignement supérieur.

En 2006, la part des non-diplômés retenue dans l'IDH4 est proche de la moyenne régionale (18,0% contre 18,3%). Le pays du Calaisis se caractérise toutefois par un poids plus faible des diplômés du supérieur qui représentent 17,7% des 15-59 ans contre 22,4% dans le Nord - Pas de Calais.



6. Profil Éducatif

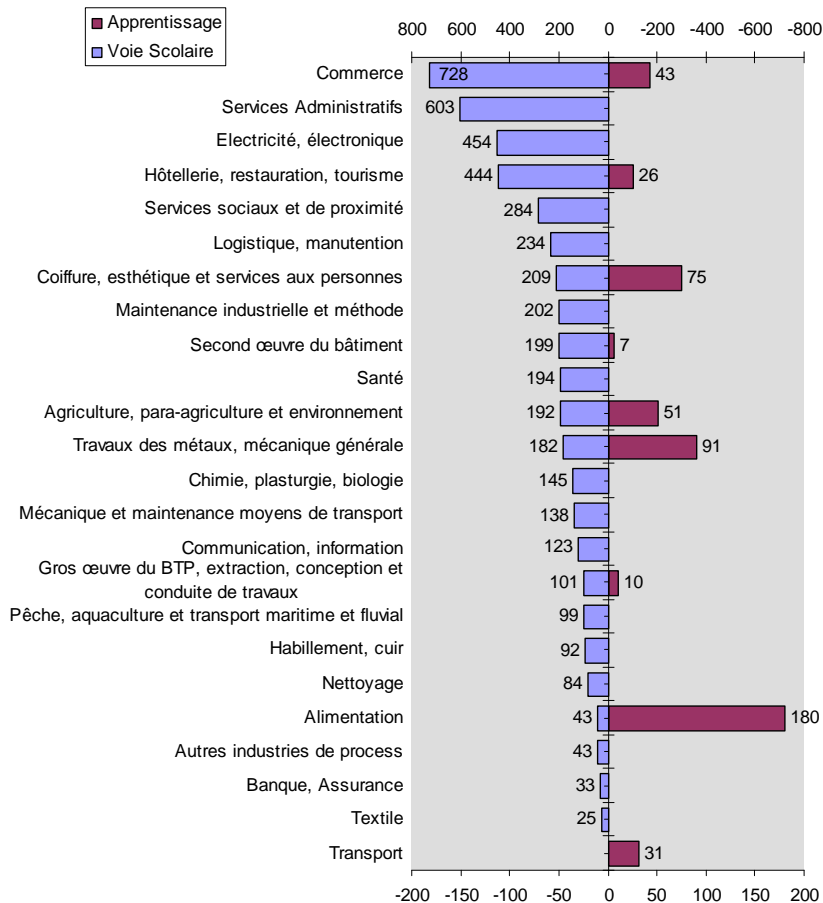
Offre de formation.

En 2008, 10 lycées généraux ou professionnels sont présents sur le territoire du Calais ; 6 établissements offrent également des formations par la voie de l'apprentissage. Pour l'année scolaire 2008-2009, 5 365 élèves sont en formation initiale en année terminale dans un établissement du Calais. Pour la formation par voie scolaire, les effectifs dans le domaine du commerce sont plus nombreux que les effectifs dans les filières générales. Pour l'apprentissage, plus d'un tiers des effectifs sont dans le secteur de l'alimentation.

Un niveau scolaire proche de la moyenne régionale.

Le niveau scolaire semble proche de la moyenne régionale au vu du taux de retards constaté en sixième ou du taux d'accès normal en terminale des élèves de troisième : pour l'année scolaire 2008-2009, 20,6% des élèves de sixième ont au moins un an de retard contre 21,6% en région ; parmi les élèves quittant la troisième en 2005, 36,5% sont en terminale générale ou technologique 3 ans après contre 37,7% en région et 13,8% sont en terminale professionnelle 4 ans après contre 11,3% en région.

Effectifs en Formation Initiale en année terminale 2008-2009 pour Domaine Professionnel représenté sur le territoire



7. Profil du Marché du travail

Un taux de chômage supérieur à 16%.

Au second trimestre 2009, la zone d'emploi du Calais a le deuxième taux de chômage le plus élevé de France métropolitaine derrière la zone de Sambre-Avesnois. Ainsi, 16,2% de la population active est au chômage. Ce taux de chômage a particulièrement augmenté depuis le premier trimestre 2008 avec une augmentation de 3,1 points en 5 trimestres contre 2,4 points en région et 1,9 point en France métropolitaine.

Un taux d'emploi féminin inférieur à la région.

En 2006, 55,9% des habitants du Calais ayant entre 15 et 64 ans ont un emploi contre 57,0% en région. Cet écart s'explique par un taux d'emploi féminin inférieur à la région (47,2%

contre 50,4%). Ce taux d'emploi féminin est moins élevé pour l'ensemble des tranches d'âge comprises entre 25 et 64 ans. Le taux d'emploi masculin est quant à lui proche du taux d'emploi régional à l'exception des plus de 55 ans moins nombreux en emploi.

L'emploi du Calais a diminué de 5,3% en 5 ans.

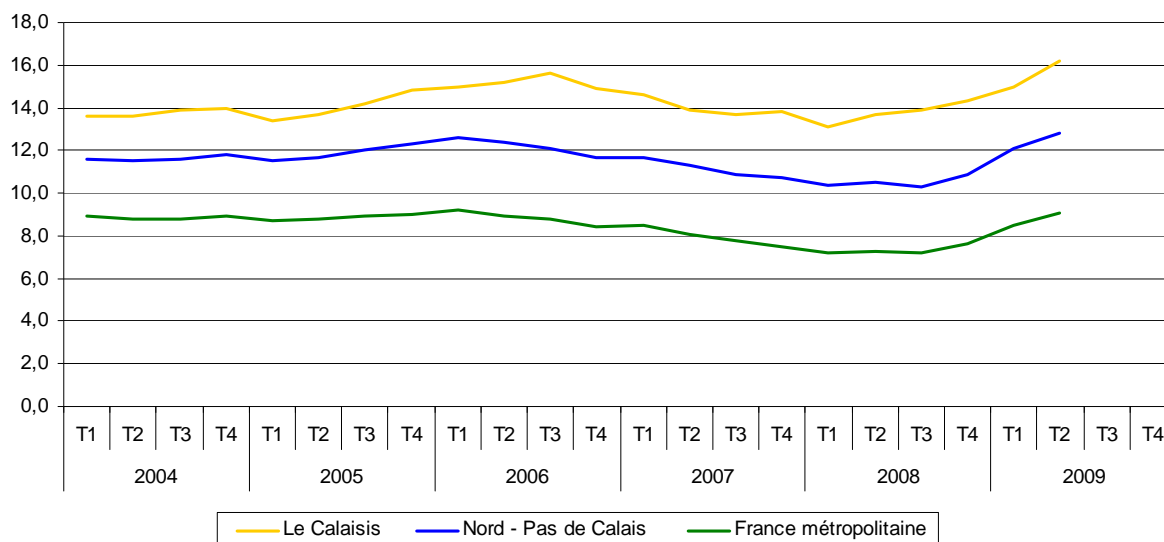
Entre fin 2002 et fin 2007, l'emploi total a baissé de 5,3% dans la zone d'emploi du Calais tandis que l'emploi a augmenté de 0,7% à l'échelon régional. Une part de cette baisse est à imputer à la baisse de l'emploi industriel qui a perdu plus de 14% en 5 ans. Toutefois, le secteur tertiaire privé a également perdu de l'emploi tandis que ce secteur a été créateur d'emploi au niveau régional.

Le nombre d'actifs occupés augmente plus vite que le nombre d'emplois.

Entre 1999 et 2006, le nombre d'actifs occupés a augmenté plus vite que le nombre d'emplois dans le pays du Calaisis. Le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés est passé de 95,0 à

93,1 au cours de cette période. Conséquence de cette baisse, de plus en plus d'actifs du Calaisis quittent quotidiennement la zone pour travailler dans les zones littorales voisines ou dans l'Audomarois.

Évolution du taux de chômage de la zone d'emploi depuis 2004



8. Profil Économique

Une dégradation du taux de création d'établissements entre 2006 et 2008.

Entre 2006 et 2008, le taux de création d'établissements est passé de 11,4% à 9,4% tandis que le taux régional est passé de 10,2% à 10,7%. Le Calaisis est donc passé d'un taux de création supérieur à la moyenne du Nord - Pas de Calais à un taux de création inférieur au cours des deux dernières années.

Le Calaisis se caractérise par un poids important des établissements de commerce qui représentent en 2008 29,1% du stock d'établissements contre 25,9% à l'échelle régionale.

Le secteur tertiaire représente 80% de l'emploi salarié.

Fin 2007, le secteur tertiaire représente près de 80% de l'emploi salarié contre 76% en moyenne régionale. Le secteur des services est particulièrement surreprésenté avec 65,4% des emplois salariés contre 61,8% en région. Cette prépondérance s'explique par l'importance du secteur des services

opérationnels avec la présence d'Eurotunnel et d'Armatis Nord.

Le commerce occupe également une place plus importante qu'en région dans la répartition des emplois (14,3% contre 13,8%). L'industrie est quant à elle nettement sous-représentée (13,4% contre 17,0%). La construction représente 5,7% des emplois salariés contre 6,3% en région. Enfin l'agriculture représente 1,2% des emplois salariés contre 1,0% en région. L'emploi non-salarié représente une part de l'emploi total plus élevée qu'en région (7,9% contre 6,7%).

Une agriculture principalement orientée vers les grandes cultures.

L'agriculture du pays du Calaisis est principalement orientée vers les grandes cultures. En 2000, la taille moyenne des exploitations y est également supérieure à la moyenne régionale (49,1 hectares contre 46,5). L'âge moyen des exploitants y était également plus élevé (48,2 ans contre 47,3 ans).



Tableau : les principaux établissements du territoire fin 2007

Nom ou Raison Sociale	Effectif	Secteur d'activité
SEAFRANCE	1000 à 1999 salariés	Transports
EUROTUNNEL SERVICES GIE	1000 à 1999 salariés	Services opérationnels
CENTRE HOSPITALIER DE CALAIS	1000 à 1999 salariés	Santé, action sociale
COMMUNE DE CALAIS	1000 à 1999 salariés	Administration publique
ARMATIS NORD	500 à 999 salariés	Services opérationnels
SOC NAT DES CHEMINS DE FER Français	500 à 999 salariés	Transports
ETS LUCIEN NOYON ET CIE	500 à 999 salariés	Industrie textile

Source : Insee - Connaissance locale de l'Appareil Productif

9. Profil Environnement - Santé

Enjeux environnementaux

Selon l'ouvrage « Profil environnemental » réalisé par la DIREN et la DRIRE, Le territoire est confronté à plusieurs types d'enjeux environnementaux :

- la reconquête de la qualité des eaux superficielles et la préservation des champs captants,
- la préservation et la mise en valeur des espaces remarquables du territoire, particulièrement le littoral, qui concentre des enjeux forts en termes de milieux et de biodiversité,
- la maîtrise de l'étalement urbain et de la périurbanisation,
- la connaissance, la prévention et la gestion des risques naturels, notamment du risque d'inondation,

-l'amélioration de la connaissance des pressions qui s'exercent sur le milieu marin.

Une densité médicale plus faible qu'en région.

Le pays du Calais se caractérise par une densité médicale par habitant nettement plus faible que la densité moyenne du Nord - Pas de Calais. Ce déficit est présent aussi bien pour les médecins généralistes que pour les spécialistes. Ainsi, en 2008, le pays compte 12,8 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 16,5 en région. De même, le territoire possède 8,5 médecins spécialistes pour 10 000 habitants contre 13,9 en région. L'écart entre le Calais et la région est de plus resté stable au cours des 5 dernières années.

10. Profil Logement

Une augmentation de 7,8% du nombre de logements entre 1999 et 2006.

Au 1^{er} janvier 2006, 61 663 logements sont présents dans le pays du Calais. En lien avec l'augmentation de la population, l'augmentation du nombre de logements a été plus rapide dans le Calais que dans le reste de la région depuis 1975. Entre 1999 et 2006, le nombre de logements a ainsi augmenté de 7,8% contre 6,2% dans le Nord - Pas de Calais. Cette croissance est principalement due à la croissance des résidences principales qui ont augmenté de 8,1% au cours de cette période. La croissance du nombre de résidences principales est ainsi plus rapide que la

croissance de la population en raison d'une baisse du nombre de personnes par ménage.

Un quart des logements construits après 1982.

Parmi les logements construits avant 2004, le pays du Calais se caractérise par un poids plus important de logements construits après 1982. Ainsi, 23,4% des logements ont été construits entre 1982 et 2004 contre 19,1% en moyenne régionale. Au cours de cette période la construction a été plus importante pour les logements individuels dont le nombre a augmenté de 25,1% tandis que le nombre de logements individuels a augmenté de 18,0% dans le Nord - Pas de Calais.



Une construction qui reste soutenue depuis 2004.

La construction est globalement restée supérieure à la moyenne régionale au cours des années 2004 à 2008 avec 5 910 logements autorisés en 5 ans soit 8,7% du stock de

logements tandis que les logements autorisés en région sur la même période représentent 6,2% du stock. Le pays a toutefois été touché par la crise en 2008 avec une baisse du nombre de logements autorisés par rapport à l'année 2007.

11. Profil Électoral

Régionales 2004

Au premier tour, le taux d'abstention est supérieur à la moyenne régionale (41,0% contre 38,63). La liste conduite par D. Percheron a un score inférieur à celui constaté dans le reste de la région (28,1% contre 29,9% en région) tandis que la liste d'A. Bocquet réalise un meilleur score (11,4% contre 10,7%).. La liste de JP Delevoye a également réalisé un score supérieur à la moyenne régionale (18,3% contre 17,3%). Au second tour, la liste de D. percheron réalise un score proche de la région (51,5% contre 51,8%).

Présidentielles 2007

Le taux d'abstention au premier tour de l'élection présidentielle est supérieur à la

moyenne régionale (18,7% contre 17,6%). Le pays se caractérise par un vote plus important qu'en région en faveur de JM Le Pen (16,6% contre 14,7%) tandis que N. Sarkozy et S. Royale réalisent un score plus faible. Au second tour, S. Royale recueille 50,4% des suffrages soit un score proche de la moyenne régionale.

Européennes 2008

Le taux d'abstention est supérieur à la moyenne régionale (63,7% contre 61,4%). Le territoire se caractérise par un vote massif en faveur de la liste de J. Hénin (17,8% contre 8,4% en région). La liste de G. Pargneaux n'a recueilli quant à elle que 14,5% contre 20,3% en région.

12. Coordonnées

Pays Calaisis – Syndicat mixte du Pays du Calais
CC des Trois – Pays
14 rue Georges Clémenceau BP 15
62 340 Guînes
Tél : 03 21 00 83 33
Fax : 03 21 00 83 30
Courriel : sophie.begue@pays-du-calais.fr
Président : Richard Gosse
Directeur : Philippe Mariette
Animateur : Sophie Begue

Conseil de Développement de la CA du Calaisis et du Pays du Calais
Hôtel Communautaire
76 boulevard Gambetta BP 21
Calais 62 100
Tél : 03 21 19 55 00
Fax : 03 21 19 55 09
Courriel : olivier.bury@agglo-calais.fr
Président : Daniel Boucher

Références bibliographiques des fiches territoires

Tableau de bord des territoires réalisé en partenariat entre l'Insee, le Sgar et la Région :
http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/tableau_de_bord/TB.htm

Répertoire des pays et agglomérations :
<http://www.paysagglomerations.com/>

Espace statistiques locales de l'Insee :
<http://www.statistiques-locales.insee.fr/>

Profil environnemental Nord - Pas-de-Calais – DIREN - DRIRE Nord – Pas de Calais
http://www.nord-pas-de-calais.ecologie.gouv.fr/article.php?id_article=831

ENJEUX pour l'industrie du Nord - Pas-de-Calais 2007 – DRIRE Nord – Pas de Calais
<http://www.nord-pas-de-calais.drivre.gouv.fr/enjeux2007/sommaire.htm>